



Rennes, le 19 août 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus en Bretagne : point de situation sanitaire

Les points sanitaires sont désormais communiqués **le lundi, le mercredi et le vendredi**. La dynamique de dépistage est précisée les mercredis ; les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi.

Point de situation sanitaire à 16h

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

Par rapport au lundi 17 août 2020, la Bretagne enregistre 145 cas supplémentaires.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de **4 918** (+ 145 depuis lundi 17 août 2020) ainsi répartis :

- **1 471** (+ 41 depuis lundi 17/08/2020) personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- **1 075** (+21 depuis lundi 17/08/2020) personnes résidant dans le Finistère ;
- **937** (+20 depuis lundi 17/08/2020) personnes résidant dans le Morbihan ;
- **853** (+13 depuis lundi 17/08/2020) personnes résidant dans les Côtes d'Armor ;

auxquelles s'ajoutent :

- **449** (+39 depuis lundi 17/08/2020) personnes ne résidant pas en Bretagne ;
- **133** (+11 depuis lundi 17/08/2020) personnes dont les départements de résidence ne sont pas encore connus.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- 4 (-2 depuis lundi 17/08/2020) en service de réanimation ;
- 62 (+4 depuis lundi 17/08/2020) autres modes d'hospitalisation ;
- 1 330 patients hospitalisés (+2 depuis lundi 17/08/2020) ont regagné leur domicile ;
- aucun décès n'est à déplorer depuis lundi 17 août (soit 268 décès au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

Campagnes de tests PCR

Depuis le 4 mai 2020, **219 630 tests PCR** ont été réalisés en Bretagne, dont **30 552 du 10 au 16 août 2020**, soit une évolution de **- 2,5 %** par rapport à la semaine précédente.

Ils se répartissent ainsi :

- **9 134** tests PCR en Ille-et-Vilaine ;
- **8 313** tests PCR dans le Finistère ;
- **6 768** tests PCR dans le Morbihan ;
- **6 337** tests PCR dans les Côtes d'Armor.

1,5 % des tests s'est révélé positif sur la semaine du 10 au 16 août 2020, comme sur la semaine du 3 au 9 août 2020.

Contacts presse :

ARS Bretagne : Service communication – 02 22 06 72 64 – ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Préfecture de région : Service communication – 02 99 02 11 80 – pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Suivi des clusters

9 clusters sont actuellement en cours d'investigation par l'ARS Bretagne (- 4 depuis lundi 17/08/2020) :

- 4 en Ille-et-Vilaine (1 en milieu familial ou communautaire, 1 en milieu professionnel, 2 en établissement de santé) ;
- 3 dans le Finistère (1 en milieu professionnel et 2 en milieu familial ou communautaire) ;
- 2 dans le Morbihan (1 en EHPAD et 1 en milieu familial ou communautaire) ;
- aucun dans les Côtes d'Armor.

Ensemble, activons le "pack-prévention"

Il est indispensable de continuer ensemble à freiner massivement l'épidémie :

- **en activant le "pack prévention"** : mémo 3M (1 Mètre minimum, lavage des Mains, port du Masque dans tous les lieux clos et avec forte densité de personnes), éviter les foules et les événements sans gestes barrières. **Le port du masque est obligatoire dans tous les lieux clos recevant du public, ainsi que dans certains secteurs de plusieurs communes bretonnes ;**
- **en demandant un test virologique PCR** : au moindre symptôme même léger, si les autorités sanitaires m'ont identifié comme contact, si j'ai été exposé à un risque, et à mon retour de vacances si je suis parti dans une zone ou un pays où circule activement le virus ;
- **en respectant l'isolement** si je suis malade, cas contact, ou dans l'attente des résultats du test.

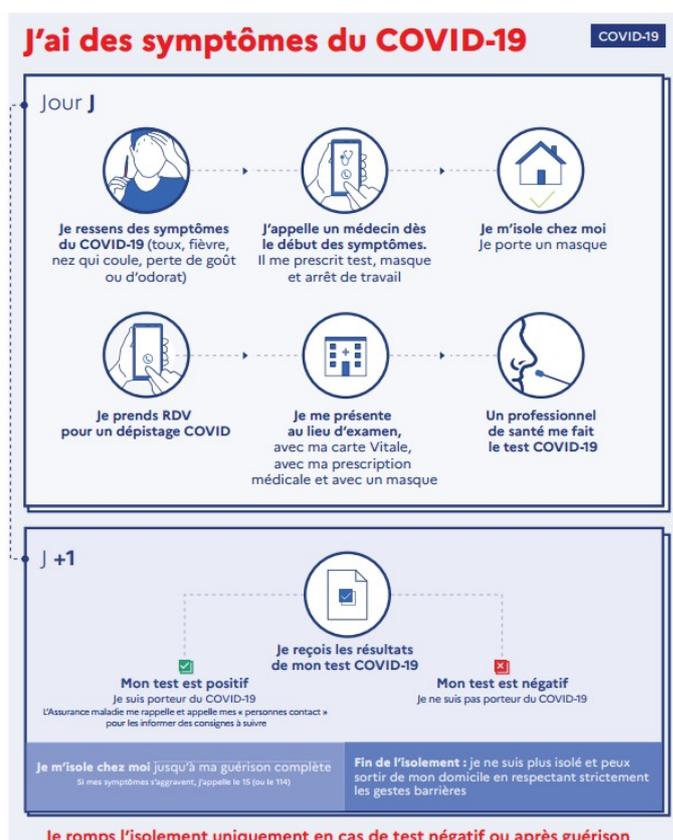
En cas de survenue de l'un de ces symptômes (fièvre, toux, nez qui coule, fatigue intense, perte de goût et odorat, difficultés respiratoires, diarrhées) :

- **ne vous rendez pas directement aux urgences ou chez le médecin ;**
- **restez à domicile, évitez les contacts, appelez votre médecin traitant** ou le 0800 130 000, **numéro vert 24h/24 et 7j/7** (pour toute question non médicale) ;
- **appelez le SAMU (15) en cas d'aggravation** des symptômes avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement ou envoyez un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

Vous êtes également invités à télécharger l'application [StopCovid](#) (anonyme, sécurisée et gratuite).

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**



Contacts presse :

ARS Bretagne : Service communication – 02 22 06 72 64 – ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Préfecture de région : Service communication – 02 99 02 11 80 – pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr